

Le remplacement de l'étude du milieu par un nouveau cours risque d'entraîner le découragement et le désinvestissement des professeurs. Il faut insister sur la filiation entre l'ancien et le nouveau cours. Le travail accompli en étude du milieu ne sera pas perdu. 8 juin 2005.

[...]

Je pars de l'hypothèse que la décision de supprimer l'étude du milieu a un fondement principalement pédagogique. Compte tenu du contexte passionnel qui caractérise ce cours depuis toujours, je me demande s'il était possible d'éviter le coup de force. Ce qui se passe ne m'émeut donc guère et je suis moins préoccupé par un report de la décision que par l'impact qu'elle aura sur les professeurs et sur l'avenir immédiat du cours.

Pour contrer un découragement et un désinvestissement qui pourraient s'avérer désastreux, il me paraît indispensable d'aller au-delà d'une simple note administrative annonçant que le cours d'étude du milieu ne disparaît pas à la rentrée prochaine et qu'il convient donc de continuer à l'enseigner convenablement. Il faut aider les professeurs à surmonter l'épreuve en leur donnant des raisons d'espérer (et ne pas tromper ceux qui imaginent déjà un retour à l'histoire et à la géographie d'antan). D'espérer quoi ? Que tout l'investissement auquel ils se sont livrés au fil des années ne sera pas irrémédiablement perdu.

Il faut pouvoir dire aux professeurs, de façon nuancée et prudente, que les avancées attendues du nouveau programme d'étude du milieu de 2000 s'avèrent insuffisantes et que la correction de certaines pratiques ne paraît plus possible sans une réforme structurelle du cours. Pour prendre les devants et se préparer au changement, quelques orientations générales peuvent déjà être envisagées. J'en vois au moins trois.

1. Le cours doit cesser d'être une suite de monographies visant à faire l'inventaire descriptif des caractéristiques essentiellement paysagères de milieux-types urbains et ruraux. Il doit prendre appui sur des objets d'enquête et les appliquer à plusieurs milieux en même temps. Ces milieux doivent être clairement perçus comme des pourvoyeurs de ressources informatives et documentaires. Leur étude ne peut plus être une fin en soi.
2. Les contenus à référence culturelle doivent prendre une place plus importante et se dégager de tout caractère local. Ils doivent apporter des réponses globales aux questions posées, permettre la construction d'un savoir citoyen et déboucher sur un véritable humanisme. Dans cette optique, les grandes époques de l'histoire ne doivent plus être simplement passées en revue. Elles doivent expliquer certaines réalités présentes, fournir les clefs de quelques-uns des principaux enjeux de la société actuelle.
3. La mise en œuvre des compétences doit être plus qu'un simple changement d'étiquette. Les élèves doivent réellement se trouver confrontés à une démarche de recherche et disposer de l'autonomie nécessaire pour que celle-ci soit intellectuellement rentable. La part accordée à l'apprentissage des savoir-faire doit être réduite au strict nécessaire et ceux-ci doivent être clairement mis au service de l'exercice des compétences.

Il me semble qu'il faut aussi laisser entendre aux professeurs que la réflexion menée ces dernières années autour de la définition des objets d'enquête (« logiques et dynamiques » urbaines et rurales) va dans le bon sens, y compris le travail effectué sur les « savoirs patrimoniaux ».

C'est pourquoi j'estime important de terminer la rédaction du *Commentaire du programme d'étude du milieu*, d'y apporter les retouches que justifient les récents événements et d'assurer sa diffusion.

[...]